



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N°7 du 29 avril 2025

Stade phénologique et météo : la phénologie avance avec de grandes disparités dans le canton. Semaine chaude et ensoleillée à venir.

Mildiou : situation calme. Surveillez les prévisions pour les prochaines précipitations.

Oïdium : trop tôt pour mener une lutte spécifique.

Permis de traiter : de nombreuses questions, de nombreuses réponses à venir.

Départ différé et témoin non traité : osez « sauter » au moins le premier traitement sur une petite zone.

Stade phénologique et météo

La phénologie progresse et on se situe maintenant en moyenne entre les stades E et F pour le Chasselas. Les secteurs les plus avancés cette année semblent l'Ouest de La Côte et Lavaux. La disponibilité en eau dans les sols et les températures à venir vont favoriser la pousse ces prochains jours.

Les prévisions pour les prochains jours sont globalement ensoleillées, avec des risques d'averses en fin de journée et des températures qui pourront avoisiner les 25°C en fin de semaine.

Une dégradation est prévue dès dimanche et devrait durer plusieurs jours, accompagnée d'une baisse des températures (retour vers 16-17°C de maximum).

		
E	F	G
2-3 feuilles étalées	Grappes visibles	Boutons floraux agglomérés
Les premières feuilles sont totalement dégagées. Le rameau est nettement visible	Des grappes rudimentaires apparaissent au sommet de la pousse. 4 à 6 feuilles étalées.	Les grappes s'espacent et s'allongent sur la pousse.

Les orages de dimanche ont particulièrement touché le Nord du canton avec 21mm tombés sur les stations de Champagne et Concise.

Précipitations et températures moyennes du 22 au 28 avril 2025. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. Moy. (°C)
La Côte (8)	3 à 10	12.5
Lavaux (6)	1 à 4	12.7
Chablais (5)	4 à 7	12.8
Orbe-Bonvillars (4)	3 à 24	12.1
Vully (1)	3	12.5

Mildiou

Observations :

- Aucune infection enregistrée la semaine passée, sauf pour la station de Champagne avec les pluies de dimanche soir.
- Pas de précipitations majeures prévues dans les prochains jours. Prochaines précipitations significatives à partir de dimanche.
- Les fins d'incubations des potentielles infections primaires ayant lieu mi-avril sont prévues du 28 au 30 avril.
- Pour le moment, aucune tache d'huile n'a été signalée.

EN CAS DE DOUTE SUR UNE TACHE D'HUILE

En début de saison, il est possible de confondre des décolorations physiologiques avec des « taches d'huile », symptômes caractéristiques de la fin d'incubation du mildiou après une contamination.

Pour confirmer qu'il s'agit de mildiou, placez les feuilles suspectes **dans un sac** à congélation ou toute autre poche **hermétique**. Ajoutez un tissu ou papier mouillé pour assurer une **haute humidité** à l'intérieur (>92%). Conservez-le à **température ambiante** (au moins supérieure à 12°C). Il est important d'avoir une **phase d'obscurité** (4h minimum).

Vous pouvez ensuite vérifier la présence ou non de sporulation qui vous confirmera qu'il s'agit bien de mildiou.

NB : cette méthode de confirmation fonctionne également sur les inflorescences qui se déforment pour déterminer s'il s'agit bien de symptôme en crosse.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

En mesure prophylactique, ébourgeonnez les repousses le long des troncs pour éviter de faciliter la montée des contaminations jusqu'au niveau de la zone des grappes.

La stratégie diffère selon les situations :

Cas 1 : pas de contamination primaire enregistrée pour le moment.

Surveillez les prévisions des précipitations prévues pour la fin de semaine. Si elles sont suffisantes pour déclencher une infection primaire (cf [modèle Agrometeo](#)) vous pouvez soit :

- Attendre les 80% d'incubation d'une infection confirmée (stratégie classique) ;

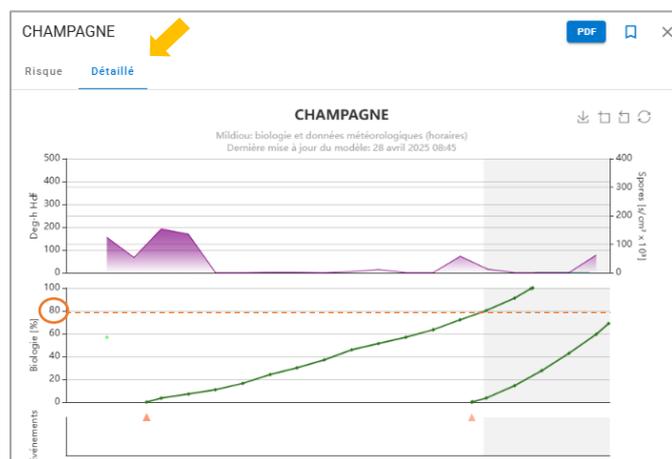


Figure 1: suivi des 80% d'incubation. Exemple station Champagne. Source: Agrométéo, consulté le 28/04

- Protéger en préventif, au plus près en amont de la pluie (stratégie sécuritaire).

Cas 2 : autour de Champagne

Sur les vignes qui présentent des pousses avec 3-4 feuilles étalée ou au moins 10 cm, une contamination a possiblement eu lieu dimanche. Prévoyez de traiter à 80% d'incubation, soit le 3 mai selon le modèle (cf Figure 1).

Cas 3 : avec contamination primaire possible à mi-avril (vigne alors suffisamment développée).

Une protection a dû être placée en fin de semaine passée ou en début de cette semaine. Surveillez les prochaines précipitations significatives et protégez la vigne en amont. Avec la forte croissance de la végétation attendue ces prochains jours, les produits de traitement peuvent être dilués dans le feuillage.

NB : Adaptez le dosage des produits au volume foliaire et lors des premiers traitements, minimisez le nombre de buses ouvertes afin de limiter les pertes de produit dues à la dilution.

Viticulture biologique

Nous conseillons l'apport de 100g de Cuivre métal soit par exemple 500g de bouillie bordelaise à 20%.

Pour ce qui concerne la stratégie de placement du premier traitement, les propositions des différents cas ci-dessus sont similaires pour la culture biologique. Dans le « Cas 1 » (pas de contamination primaire), il serait probablement plus prudent d'opter pour la stratégie préventive qui vise à intervenir avant la prochaine pluie.

Oïdium

Observations :

- Dans la grande majorité des situations, le risque est très limité.
- Une réflexion particulière doit être menée dans les zones historiquement « sensibles », qui sont à protéger prochainement.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Aucune urgence à protéger contre l'oïdium dans la très grande majorité des situations. La lutte pourra démarrer simultanément à celle contre le mildiou.

Pour les parcelles les plus avancées (stade G et plus), vous pouvez ajouter 2 kg de soufre.

Permis de traiter

Début avril, le canton a contacté par mail tous les encaveurs vaudois afin de les informer d'un sondage en ligne pour évaluer les besoins de formation initiale d'ici 2026.

Cela a soulevé beaucoup d'interrogations au vignoble. Pour y répondre, des séances spécifiques sur ce thème sont organisées en mai, avec Pierre-Yves Jaquiéry, de la Station de Protection des Plantes, référant du dossier au niveau cantonal :

Lundi 5 mai :

- 9h00, Badouxthèque, Yverne
- 14h00, salle du Conseil (bâtiment de l'administration communale), Chardonne

Mardi 13 mai :

- 10h00, foyer de la grande salle, Bursins
- 14h00, salle en Bullande, Arnex-sur-Orbe

Des informations sont également disponibles dès maintenant sur vitiplus.ch ou sur la plateforme officielle d'informations : www.permis-pph.admin.ch/fr

Vers de la grappe

Le début des vols d'Eudémis de première génération a été enregistré dans les zones hors confusion. Les niveaux de captures sont pour le moment très faibles.

INFOS projet Bottle Back



La prochaine **rencontre de l'association Bottle Back**, qui œuvre en faveur d'une bouteille

de vin lavable plutôt que recyclable, aura lieu le **mercredi 14 mai à Changins, à 15 heures**. Elle débutera par une présentation brève mais complète du projet par Catherine Cruchon, présidente de l'association, puis sera suivie d'une intervention de Pascale Deneulin, professeure à Changins, sur la perception d'un tel projet par les consommateurs et les professionnels. De 16 à 17 heures se tiendra l'Assemblée Générale à laquelle peuvent assister les personnes, même non-membres, intéressées par des compléments d'informations, avant de clore la rencontre par un apéritif convivial permettant les échanges informels.

Lien d'inscription à la rencontre :

www.sondageonline.com/s/AG_BottleBack_2025

De nombreux renseignements concernant les bouteilles, les colles et les étiquettes sont d'ores et déjà disponibles sur le site de l'association : www.bottleback.ch

Démarrage différé et témoin non traité

C'est le moment de mettre en place des zones non-traitées dans vos parcelles ou de zones à départ différé.

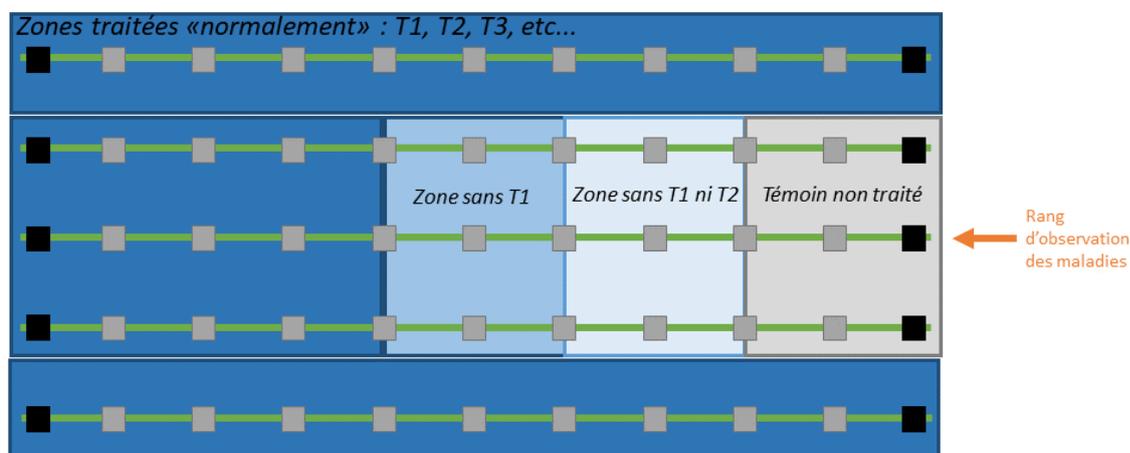
Ces zones non-traitées peuvent être quelques ceps de faux rangs, des bouts de parcelles en triangle ou autres zones compliquées (compter environ 15 ceps minimum). Elles peuvent être non traitées toute la saison, non traitées jusqu'à l'apparition des premiers symptômes ou seulement non traitée lors du premier passage.

L'idéal est d'en placer une dans une parcelle très sensible et l'autre dans une parcelle peu sensible pour mieux évaluer l'écart d'apparition des maladies entre deux situations opposées. Cela ne demande pas de travail supplémentaire et cet outil est indispensable afin de tirer des conclusions correctes quant à l'efficacité de vos interventions (notamment les premières). Contrairement aux idées reçues, elles ne constituent pas des foyers de contamination pour les vignes voisines et lors de nos observations, la limite « ceps à symptômes » / « cep sain » est extrêmement nette dès l'ouverture des buses. Veillez à bien les signaler avec des rubalise pour les traitements effectués par vos employés.

Des panneaux explicatifs sont également disponibles gratuitement sous simple demande à viticulture@prometerre.ch ou directement en ligne via [ce formulaire](#).

Il est également possible de mettre en place des zones à départ différé pour le premier ou les deux premiers traitements. Il s'agit d'un outil pédagogique et permet de visualiser l'impact des premiers traitements et ainsi mieux piloter la protection phytosanitaire à travers les différents millésimes.

Exemple de mise en place d'un témoin non-traité et de zones de démarrage différé (en gris les piquets intermédiaires, en noir les piquets de tête) :



Auteurs :

**Florian Favre, Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal**

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.